

Amies lectrices, amis lecteurs,

Sommaire

- 3 | Dossier : Les clubs d'écoute communautaires Dimitra
 - 3 | Niger et RDC – Les clubs d'écoute communautaires Dimitra en marche
 - 5 | Niger – Evaluation de l'impact des clubs d'écoute communautaires
 - 7 | RDC – Ecoles pratiques d'agriculture et de vie et clubs d'écoute communautaires, ensemble pour combattre la pauvreté et la faim
 - 9 | Des clubs d'écoute Dimitra dans de nouveaux pays !
- 11 | Niger – La Cigaba renforce l'union à travers le warrantage
- 12 | Niger – Intégrer le genre dans le processus d'innovation en milieu rural
- 14 | La FAO aux côtés des agricultrices du Niger
- 15 | FAO – Approbation des Directives volontaires
- 16 | Portraits de Femmes – Elisabeth Atangana
- 18 | Mozambique – Surmonter les problèmes de genre liés aux droits fonciers
- 19 | Ouganda – Aller à la rencontre des jeunes par le biais du Réseau ICT4D jeunesse
- 20 | L'ACFM – Une plateforme mondiale pour l'unification et la force
- 21 | La politique de la FAO en matière d'égalité hommes-femmes
- 21 | Nouvelles publications FAO
- 23 | Ressources

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le bulletin Dimitra 22. Cette édition met en avant les clubs d'écoute communautaires Dimitra, avec plusieurs articles réunis dans un dossier spécial sur l'impact des projets en cours, l'évolution de l'approche et le démarrage de nouveaux projets.

Au Niger et en République démocratique du Congo (RDC), la multiplication des clubs d'écoute et la reproduction de l'approche dans de nouveaux contextes sont autant d'indicateurs du succès de l'approche et de son niveau de durabilité. Au Sud-Kivu, par exemple, une nouvelle formule a été testée avec d'excellents résultats : l'introduction d'écoles pratiques d'agriculture et de vie y a été appuyée par les clubs d'écoute communautaires existants. De plus, un processus d'évaluation de l'impact des clubs a relevé un élément inattendu mais prometteur : la capacité améliorée des membres des clubs à s'engager dans des structures rurales plus formelles. Dans ce sens, les clubs sont un prélude à une participation plus importante des femmes aux organisations paysannes et coopératives rurales.

Le succès des clubs a suscité la mise sur pied de nouveaux projets au Burundi, au Sénégal, en Mauritanie et en RDC (Province Orientale). Sollicité par des organisations et agences diverses, FAO-Dimitra accompagne la mise en œuvre de ces projets sur base de méthodologies participatives sensibles au genre, flexibles et adaptées et dont l'objectif demeure le même : l'autonomisation des hommes et des femmes en milieu rural.

Toujours sur la question de l'autonomisation, signalons que le projet Capitalisation des bonnes pratiques en appui à la production agricole et à la sécurité alimentaire de la FAO met en œuvre au Niger, avec l'ONG VIE Kande Ni Bayra, un projet d'autonomisation d'organisations paysannes membres de l'Union Cigaba. Dans ce pays, la place des femmes dans les organisations paysannes et les questions de genre dans les innovations agricoles ont été explorées dans deux différentes enquêtes menées par la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural de la FAO, avec le soutien de Dimitra. Les résultats sont présentés dans ce numéro.

La FAO a publié cette année deux documents

essentiels pour la prise en compte des questions de genre dans le développement rural et agricole durable. Il s'agit en premier lieu de sa nouvelle Politique sur l'égalité entre les sexes qui met le genre au cœur des travaux de l'Organisation. Second document, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ont pour vocation d'aider les gouvernements à protéger les droits de propriété ou d'accès des peuples aux terres, aux forêts et aux pêches.

Dans le domaine de l'accès à la terre, un article présente le projet Terre et genre de la FAO, mis en œuvre au Mozambique. Celui-ci vise à aider la population à revendiquer ses droits et l'Etat à aborder les questions de genre de façon proactive, par le biais d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités, y compris la formation de para-juristes.

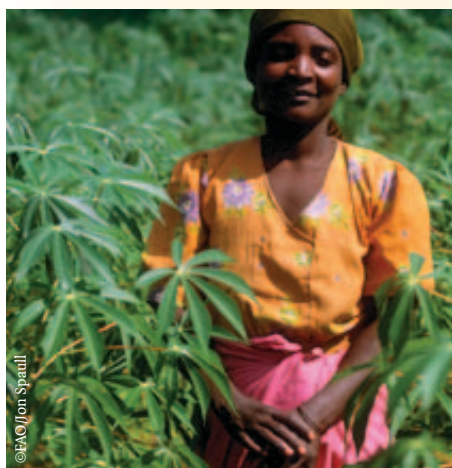
La camerounaise Elisabeth Atangana est à l'honneur dans la rubrique Portrait de femmes. Présidente de l'Organisation Panafricaine des Agriculteurs (PAFO) et de la Plateforme Régionale des Organisations Paysannes d'Afrique Centrale (PROPAC), elle a aussi été nommée Ambassadrice spéciale de la FAO pour les coopératives.

Enfin, ce numéro présente deux réseaux intéressants. L'ICT4D Youth Network, créé en Ouganda par WOUNET (Women of Uganda Network), est une plateforme interactive où les jeunes peuvent discuter et échanger sur l'utilisation et l'utilité des technologies de l'information et de la communication pour le développement (ICT4D). D'un tout autre ordre est l'Alliance contre la Faim et la Malnutrition (ACFM), un partenariat global dont les membres partagent un objectif commun : l'éradication de la faim et de la malnutrition dans le monde.

Je vous souhaite bonne lecture !

Eve Crowley

Conseillère principale et Directrice ad interim
Division de la parité, de l'équité et de l'emploi rural
Département du Développement économique et social de la FAO



©FAO/Jon Spaul

CONTACTEZ-NOUS

FAO Projet Dimitra,
21 rue Brederode,
B-1000 Bruxelles, Belgique
Eliane NAJROS, *Coordinatrice du projet*
Maartje HOUBRECHTS, *Chargée de projet*
Yannick DE MOL et Christiane MONSIEUR, *Spécialistes genre, information et communication*
Marie TULLY, *Assistante de projet*
☎ +32 2 5490310 – 📧 +32 2 5490314
e-mail : dimitra@dimitra.org
www.fao.org/dimitra

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la vente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.

© FAO 2012



ORGANISATION
DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

Avec le soutien financier du Service
Public Fédéral des Affaires Etrangères,
Commerce Extérieur et Coopération au
Développement (DGD) Belgique et de la
Fondation Roi Baudouin.